

## L'évaluation de l'auteur et du contexte de survenue de ces violences conjugales

### ■ LA CONVOCATION DEVANT LE DÉLÉGUÉ DU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE

le délégué du procureur de la République agit au nom du procureur de la République, dont il reçoit un mandat impératif pour la mise en œuvre d'un rappel à la loi et, le cas échéant, de l'une des trois mesures alternatives suivantes, précisée dans les réquisitions du parquet :

1. l'orientation vers une structure sanitaire, sociale ou professionnelle,
2. la régularisation d'une situation constitutive d'une infraction
3. ou la réparation du dommage résultant des faits.

### ■ L'ORIENTATION VERS UNE STRUCTURE SANITAIRE RELÈVE DE NOTRE SECTEUR D'INTERVENTION

Parmi les mesures alternatives prévues par les textes, la seule qui paraisse adaptée au contentieux des violences au sein du couple est l'orientation vers une structure sanitaire, sociale ou professionnelle, dans les cas où les faits sont associés, au moins partiellement, à des difficultés d'ordre personnel de l'auteur (psychologiques, familiales, sociales, professionnelles, alcoolisation, toxicomanie).

Le mis en cause ne peut être assigné à aucune obligation de résultat, il doit uniquement justifier de ses démarches par la production de certificats, sans avoir à dévoiler le déroulement des entretiens ou consultations.

### ■ L'ÉVALUATION DE L'AUTEUR

L'évaluation de l'auteur est un temps important pour cerner à sa juste mesure la situation et la personnalité de l'auteur mais aussi de la victime perçue par celui-ci ! L'examen du contexte de survenue des violences conjugales doit être très précis entre autres sur la fréquence, la montée en violences des altercations, l'historique de celles-ci, leur ancienneté.

La grille permet de visualiser l'ensemble des points à traiter dans cet entretien qui peut durer deux heures.

La 4<sup>ème</sup> partie sur la vie affective et conjugale est prépondérante pour la compréhension de la survenue progressive des violences conjugales. L'exploration du lien de couple, sa construction nous éclaire sur les bases affectives de cette rencontre des deux protagonistes de notre affaire.

Nous tentons de découvrir ce qu'exprime leur relation amoureuse, au moins au niveau des fantasmes et comment lors de fusion cela peut devenir dangereux. Éclairer les projections mutuelles et les parties les plus insupportables des tendances reniées par chacun.

Découvrir la perception du caractère de la victime par l'auteur des violences, permet à l'intéressé de percevoir son évolution et de sentir ce qui a changé avec les années.

Placé au début de la rencontre avec nous cela permet de ne pas focaliser sur les actes violents et donc de développer des résistances. Le sujet se livre plus et se détend. Au chapitre 6 nous abordons enfin le délit, les faits.